

Metz, le 29 juin 2021

Service Aménagement, Biodiversité, Eau
Unité Police de l'eau

Affaire suivie par : Pascal ANDRES
Tél : 03 87 28 33 42
E-mail : pascal.andres@moselle.gouv.fr

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Monsieur le Maire
Mairie
111, rue de la Chapelle
57810 AVRICOURT

OBJET : Dossier de déclaration concernant des travaux de remplacement d'un passage busé sur un cours d'eau sur la commune de AVRICOURT.

Courrier de demande d'affichage en mairie.

P.J. : 1 dossier de déclaration

1 copie du récépissé de déclaration

1 copie du courrier de non-opposition à la réalisation de l'opération

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Travaux de remplacement d'un passage busé sur un cours d'eau sur la commune de AVRICOURT.**

Ce dossier a été déposé par : Groupement Forestier de la Baronne à AVRICOURT.

Je vous transmets sous ce pli, pour information :

- un dossier de déclaration
- une copie du récépissé de déclaration n°57-2021-00232, en date du 2 juin 2021
- une copie du courrier de non-opposition à la réalisation de l'opération, en date du 29 juin 2021

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de **un mois** minimum, la copie précitée du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publications.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

La responsable de l'unité police de l'eau,



Céline DELLINGER